

CONSTAT DU RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES - AVANT VENTE

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.

Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).

Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)

Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.

Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie

B Objet du CREP

Les parties privatives

Occupées

Par des enfants mineurs : Oui Non

Nombre d'enfants de moins de 6 ans :

Ou les parties communes d'un immeuble

Avant la vente

Ou avant la mise en location

Avant travaux

C Adresse du bien

4 avenue des Orangers
06000 NICE

D Propriétaire

Nom : VILLE DE NICE
Adresse : 5 Rue de l'Hotel de ville 06364 NICE CEDEX
4

E Commanditaire de la mission

Nom : VILLE DE NICE

Qualité : Propriétaire

Adresse : 5 Rue de l'Hotel de ville
06364 NICE CEDEX 4

F L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil : Niton

Modèle de l'appareil : NITON XLp300

N° de série : 91691

Nature du radionucléide : 109Cd

Date du dernier chargement de la source : 01/11/2022

Activité de la source à cette date : 850 MBq

G Dates et validité du constat

N° Constat : 153993 VILLE DE NICE P

Date du constat : 26/07/2024

Date du rapport : 26/07/2024

Date limite de validité : 25/07/2025

H Conclusion

Classement des unités de diagnostic :

Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
177	24	13,56 %	81	45,76 %	72	40,68 %	0	0,00 %	0	0,00 %

Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence

Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

I Auteur du constat

Signature

Wegroup

Siège social

30 avenue du château de Jouques
Les espaces de la sainte Baume Bt A8
13420 Gémenos



Cabinet : Wegroup

Nom du responsable : LEFEVRE Stéphanie

Nom du diagnostiqueur : RAYMOND Franck

Organisme d'assurance : AXA FRANCE IARD

Police : 7518072604

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES 3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION 3

L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	4

METHODOLOGIE EMPLOYEE 4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	5
STRATEGIE DE MESURAGE	5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5

PRESENTATION DES RESULTATS 5

CROQUIS 7

RESULTATS DES MESURES 10

COMMENTAIRES 20

LES SITUATIONS DE RISQUE 20

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	20
---	----

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES 20

ANNEXES 21

NOTICE D'INFORMATION	21
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	22
ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB	23

Wegroup - Agence de Cagnes sur Mer Immeuble Capitole 21, Avenue de Grasse 06800 CAGNES-SUR-MER Siret : 44363867100109 / SAS au Capital social de : 1 488 968 Euros Code NAF : 7120B

1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Decret N° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme - Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
- Articles: L. 1334-9 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique. - Articles: L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation - Norme NF X46-030

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : RAYMOND Franck	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : WI.CERT, 16, Rue Villars 57100 THIONVILLE Numéro de Certification de qualification : C2021-SE05-024 Date d'obtention : 28/06/2021
---	--

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : T060489 Nom du titulaire : Wegroup - Agence de Cagnes sur Mer	Date d'autorisation : 28/04/2023 Expire-le :
---	--

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **ROBIN Julie**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriqueur de l'étalon : IPL N° NIST de l'étalon : 2573	Concentration : 1,04 mg/cm² Incertitude : 0,06 mg/cm²
--	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	26/07/2024	1
En fin du CREP	306	26/07/2024	1
Si une remise sous tension a lieu	/	/	/

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 1 Nombre de niveaux : 3
--------------------------------	---

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : 4 avenue des Orangers 06000 NICE Type : Maison individuelle Référence Cadastre : Non communiquée	Destination du bâtiment : Habitation individuelles (Maisons individuelles)
---	---

2.7 Occupation du bien

L'occupant est	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
----------------	---	---

2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
----	-------	-------

1	Entrée	RDC
2	Dégagement n°1	RDC
3	W.C. n°1	RDC
4	Pièce n°1	RDC
5	Dégagement n°2	RDC
6	W.C. n°2	RDC
7	Salle d'eau	RDC
8	Cuisine	RDC
9	Balcon	RDC
10	Séjour	RDC
11	Dégagement n°3	1er
12	Dégagement n°4	1er
13	W.C. n°3	1er
14	Pièce n°2	1er
15	Chambre n°1	1er
16	Chambre n°2	1er
17	Dégagement n°5	SS
18	Pièce n°3	SS
19	Pièce n°4	SS
20	Pièce n°5	SS
21	Pièce n°6	SS
22	Trémis Escalier	1er
23	Toiture Petite	RDC

2.9 Liste des locaux non visites

Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

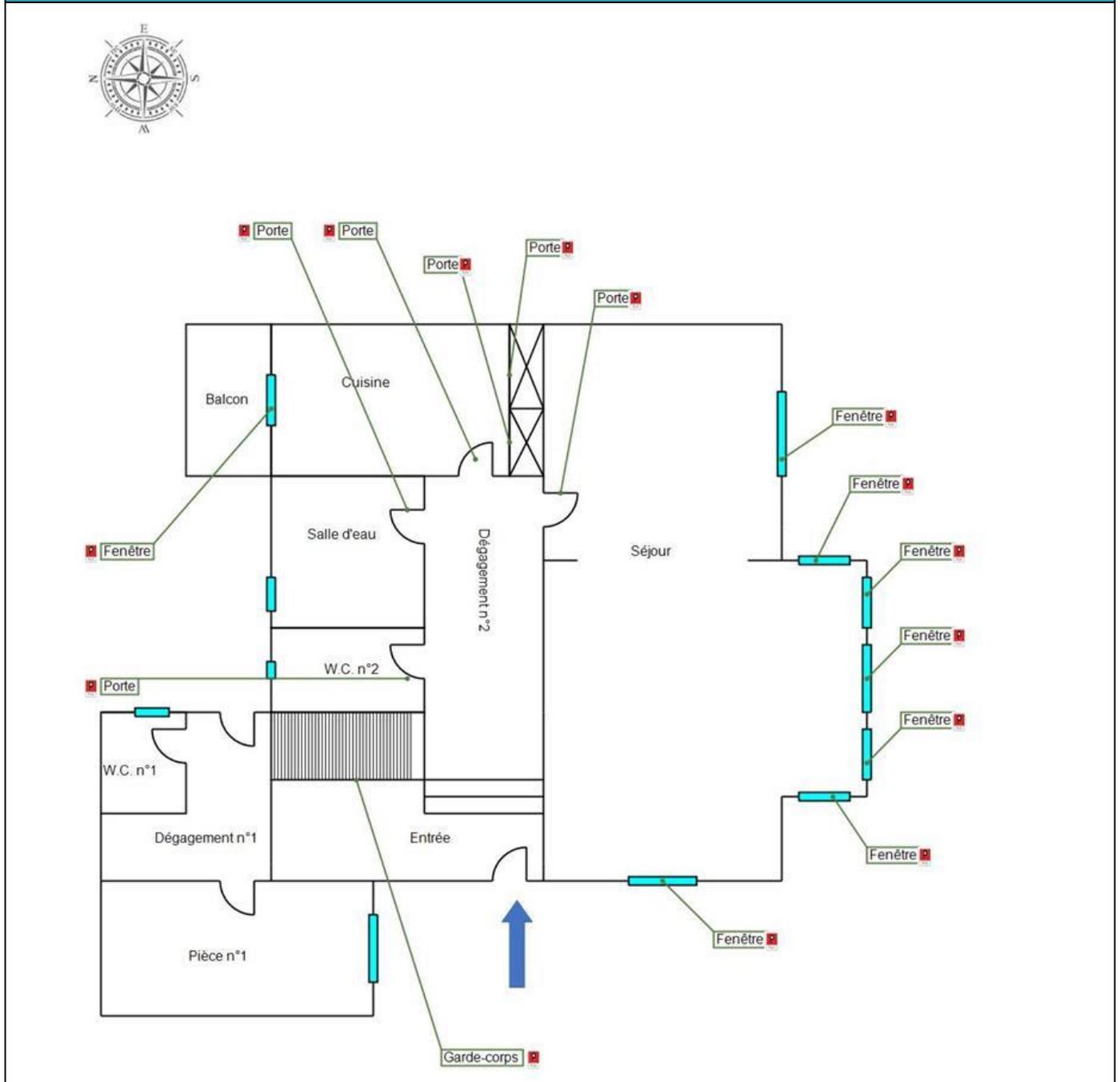
NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

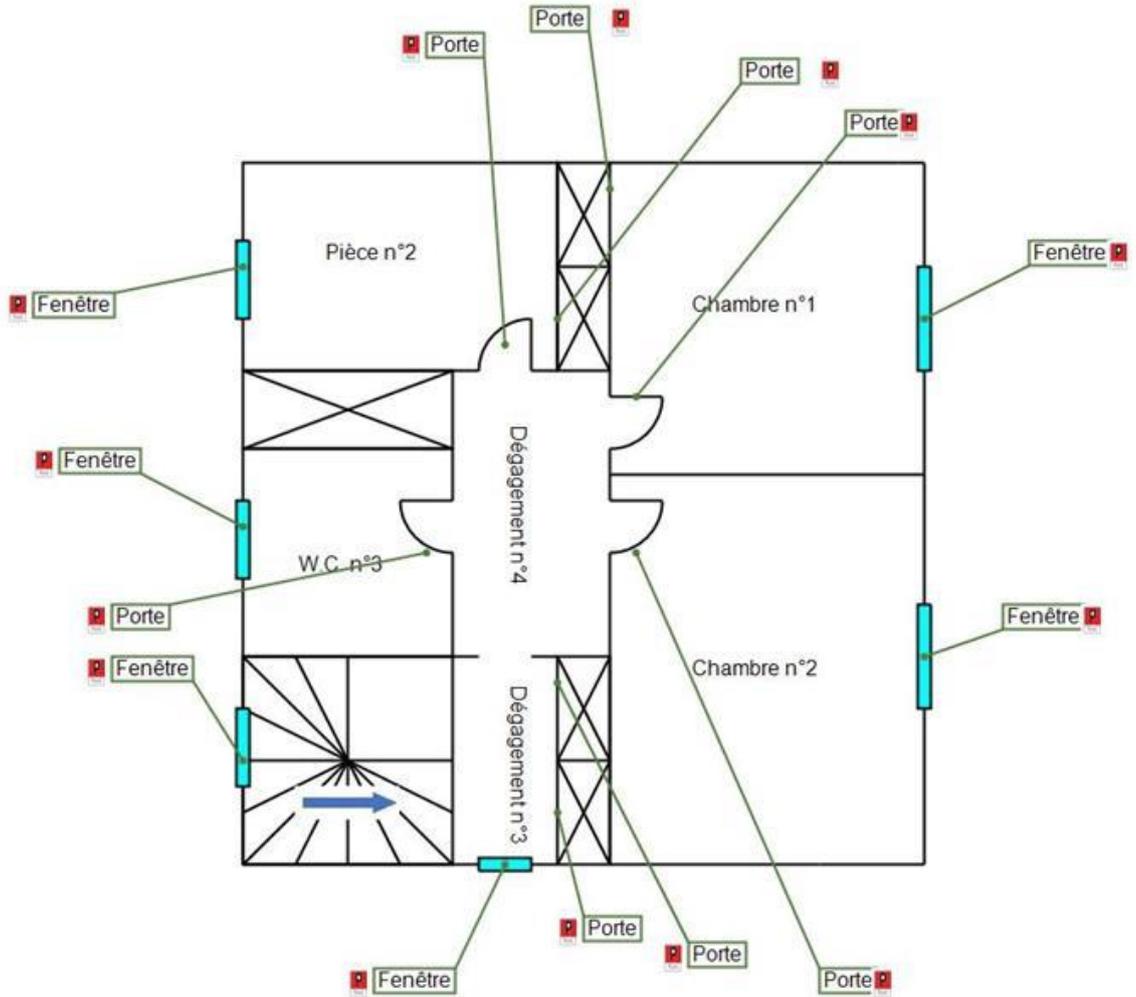
Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

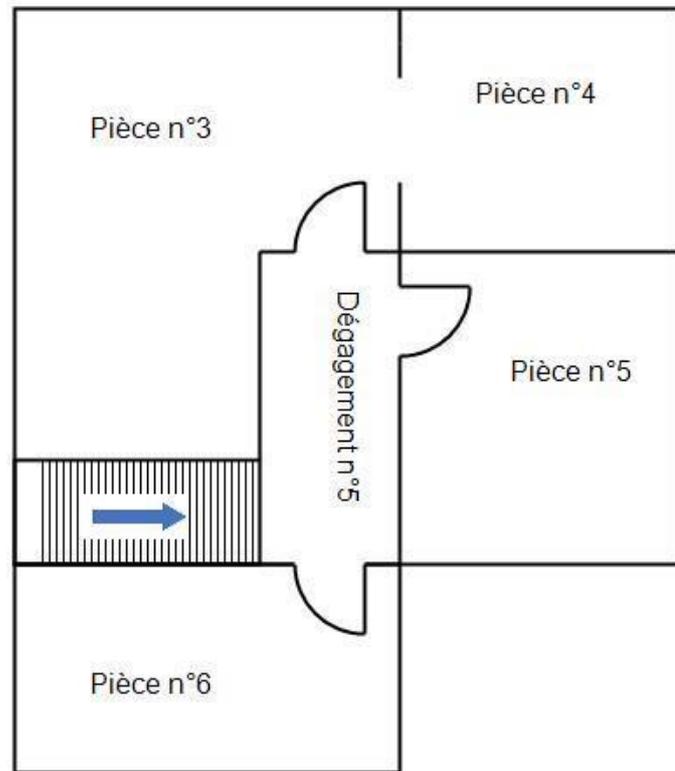
Croquis N°1 RDC



Croquis N°2 R+1



Croquis N°3 Sous Sol



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Pièce n°3 (SS)												
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
250	A	Porte	Dormant extérieur			C	ND		0,49	0		
251						MD	ND		0,03			
252	A	Porte	Dormant intérieur			C	ND		0,09	0		
253						MD	ND		0,06			
254	A	Porte	Ouvrant extérieur			C	ND		0,07	0		
255						MD	ND		0,09			
256	A	Porte	Ouvrant intérieur			C	ND		0,18	0		
257						MD	ND		0,08			
242	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,1	0		
243						MD	ND		0,45			
244	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,07	0		
245						MD	ND		0,1			
248	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,09	0		
249						MD	ND		0,03			
246	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,09	0		
247						MD	ND		0,07			
	Plafond	Plafond		Plâtre	Flocage						Non peint	
Nombre total d'unités de diagnostic				9		Nombre d'unités de classe 3			0		% de classe 3	0,00 %

Local : Pièce n°4 (SS)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
266	A	Porte	Dormant extérieur			C	ND		0,31	0	
267						MD	ND		0,34		
268	A	Porte	Dormant intérieur			C	ND		0,02	0	
269						MD	ND		0,15		
270	A	Porte	Ouvrant extérieur			C	ND		0,07	0	
271						MD	ND		0,07		
272	A	Porte	Ouvrant intérieur			C	ND		0,16	0	
273						MD	ND		0,1		
258	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,08	0	
259						MD	ND		0,26		
260	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,07	0	
261						MD	ND		0,12		
262	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,39	0	
263						MD	ND		0,08		
264	C	Fenêtre	Ouvrant	Métal	Peinture	C	ND		0,08	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
265		intérieur			MD	ND		0,32		
	Plafond	Plafond	Plâtre	Flocage						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			9		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Pièce n°5 (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
282	A	Porte	Dormant extérieur		C	ND		0,08	0	
283					MD	ND		0,22		
284	A	Porte	Dormant intérieur		C	ND		0,4	0	
285					MD	ND		0,07		
286	A	Porte	Ouvrant extérieur		C	ND		0,1	0	
287					MD	ND		0,1		
288	A	Porte	Ouvrant intérieur		C	ND		0,07	0	
289					MD	ND		0,05		
274	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Métal	Peinture	C	ND	0,11	0	
275						MD	ND			
276	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Métal	Peinture	C	ND	0,08	0	
277						MD	ND			
278	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Métal	Peinture	C	ND	0,09	0	
279						MD	ND			
280	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Métal	Peinture	C	ND	0,36	0	
281						MD	ND			
	Plafond	Plafond	Plâtre	Flocage						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			9		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Pièce n°6 (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
298	A	Porte	Dormant extérieur		C	ND		0,08	0	
299					MD	ND		0,31		
300	A	Porte	Dormant intérieur		C	ND		0,07	0	
301					MD	ND		0,06		
302	A	Porte	Ouvrant extérieur		C	ND		0,07	0	
303					MD	ND		0,08		
304	A	Porte	Ouvrant intérieur		C	ND		0,38	0	
305					MD	ND		0,1		
290	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Métal	Peinture	C	ND	0,24	0	
291						MD	ND			
292	C	Fenêtre	Dormant	Métal	Peinture	C	ND	0,07	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
293		intérieur				MD	ND		0,41		
294	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,31	0	
295						MD	ND		0,1		
296	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Métal	Peinture	C	ND		0,09	0	
297						MD	ND		0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Entrée (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
6	A	Porte	Dormant extérieur			C	ND		0,46	0	
7						MD	ND		0,21		
8	A	Porte	Dormant intérieur			C	ND		0,04	0	
9						MD	ND		0,08		
10	A	Porte	Ouvrant extérieur			C	ND		0,1	0	
11						MD	ND		0,08		
12	A	Porte	Ouvrant intérieur			C	ND		0,08	0	
13						MD	ND		0,08		
4	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	ND		0,2	0	
5						MD	ND		0,47		
	Toutes zones	Mur			Faïence						Exclus du repérage
2	Toutes zones	Mur		Plâtre	Peinture	C	ND		0,42	0	
3						MD	ND		0,39		
Nombre total d'unités de diagnostic				7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Dégagement n°1 (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
18	A	Porte	Dormant extérieur			C	ND		5,45	1	
20	A	Porte	Dormant intérieur			C	ND		5,07	1	
22	A	Porte	Ouvrant extérieur			C	ND		5,1	1	
24	A	Porte	Ouvrant intérieur			C	ND		5,08	1	
16	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	ND		0,1	0	
17						MD	ND		0,09		
14	Toutes zones	Mur		Plâtre	Peinture	C	ND		0,11	0	
15						MD	ND		0,06		
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : W.C. n°1 (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
38	A	Porte	Dormant extérieur			C	ND		0,09	0	
39						MD	ND		0,1		
40	A	Porte	Dormant intérieur			C	ND		0,04	0	
41						MD	ND		0,11		
42	A	Porte	Ouvrant extérieur			C	ND		0,11	0	
43						MD	ND		0,43		
44	A	Porte	Ouvrant intérieur			C	ND		0,08	0	
45						MD	ND		0,09		
30	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,07	0	
31						MD	ND		0,13		
32	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,23	0	
33						MD	ND		0,47		
36	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,06	0	
37						MD	ND		0,09		
34	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,06	0	
35						MD	ND		0,15		
26	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	ND		0,07	0	
27						MD	ND		0,2		
28	Toutes zones	Mur		Plâtre	Peinture	C	ND		0,09	0	
29						MD	ND		0,41		
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Pièce n°1 (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
59	A	Porte	Dormant extérieur			MD	ND		0,09	0	
58						C	ND		0,08		
60	A	Porte	Dormant intérieur			C	ND		0,4	0	
61						MD	ND		0,27		
62	A	Porte	Ouvrant extérieur			C	ND		0,39	0	
63						MD	ND		0,07		
64	A	Porte	Ouvrant intérieur			C	ND		0,1	0	
65						MD	ND		0,09		
50	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,06	0	
51						MD	ND		0,11		
52	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,06	0	
53						MD	ND		0,1		
54	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,04	0	
55						MD	ND		0,09		
56	C	Fenêtre	Ouvrant	Bois	Peinture	C	ND		0,08	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
57		intérieur			MD	ND		0,07		
46	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	ND		0,08	0	
47					MD	ND		0,17		
48	Toutes zones	Mur	Plâtre	Peinture	C	ND		0,39	0	
49					MD	ND		0,08		
Nombre total d'unités de diagnostic			10		Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°2 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage
66	Toutes zones	Mur	Plâtre	Peinture	C	ND		0,06	0	
67					MD	ND		0,28		
Nombre total d'unités de diagnostic			2		Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : W.C. n°2 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
80	A	Porte	Dormant extérieur		C	ND		6,08	1	
82	A	Porte	Dormant intérieur		C	ND		6,09	1	
84	A	Porte	Ouvrant extérieur		C	ND		6,1	1	
86	A	Porte	Ouvrant intérieur		C	ND		6,07	1	
70	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND	0,02	0	
71						MD	ND	0,34		
72	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	0,01	0	
73						MD	ND	0,07		
76	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND	0,08	0	
77						MD	ND	0,06		
74	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	0,3	0	
75						MD	ND	0,07		
78	C	Volets	Bois	Peinture	C	ND		0,07	0	
79					MD	ND		0,07		
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage
	Toutes zones	Mur		Faïence						Exclus du repérage
68	Toutes zones	Mur	Plâtre	Peinture	C	ND		0,18	0	
69					MD	ND		0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic			12		Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle d'eau (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
100	A	Porte Dormant extérieur			C	ND		6,07	1	
102	A	Porte Dormant intérieur			C	ND		6,11	1	
104	A	Porte Ouvrant extérieur			C	ND		6,08	1	
106	A	Porte Ouvrant intérieur			C	ND		6,11	1	
88	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,44	0	
89					MD	ND		0,08		
90	C	Fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,5	0	
91					MD	ND		0,46		
92	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,1	0	
93					MD	ND		0,11		
94	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		0,5	0	
95					MD	ND		0,09		
96	C	Volets	Bois	Peinture	C	ND		0,07	0	
97					MD	ND		0,34		
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage
	Toutes zones	Mur		Faïence						Exclus du repérage
98	Toutes zones	Mur	Plâtre	Peinture	C	ND		0,35	0	
99					MD	ND		0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cuisine (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
120	A	Porte Dormant extérieur			C	ND		5,15	1	
122	A	Porte Dormant intérieur			C	ND		5,09	1	
124	A	Porte Ouvrant extérieur			C	ND		5,48	1	
126	A	Porte Ouvrant intérieur			C	ND		5,24	1	
108	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,07	1	
110	C	Fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,18	1	
112	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,46	1	
114	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,15	1	
116	C	Volets	Bois	Peinture	C	ND		6,46	1	
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Toutes zones	Mur		Faïence						Exclus du repérage
118	Toutes zones	Mur	Plâtre	Peinture	C	ND		0,08	0	
119					MD	ND		0,07		
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Balcon (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
130	A	Mur	Enduit	Peinture	C	ND		0,1	0	
131					MD	ND		0,35		
128	Sol	Plancher	Béton	Dalles Bétons	C	ND		0,08	0	
129					MD	ND		0,06		
132	Toutes zones	Garde-corps	Métal	Peinture	C	ND		0,17	0	
133					MD	ND		0,07		
Nombre total d'unités de diagnostic			3	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Séjour (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
146	A	Porte	Dormant extérieur		C	ND		6,11	1	
148	A	Porte	Dormant intérieur		C	ND		6,09	1	
150	A	Porte	Ouvrant extérieur		C	ND		6,33	1	
152	A	Porte	Ouvrant intérieur		C	ND		6,07	1	
134	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND	5,06	1	
136	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	5,1	1	
138	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND	5,46	1	
140	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND	5,4	1	
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage
142	Sol	Plancher		Parquet bois	C	ND		0,09	0	
143					MD	ND		0,11		
144	Toutes zones	Mur	Plâtre	Peinture	C	ND		0,06	0	
145					MD	ND		0,34		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Toiture Petite (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Toiture	Plaques ondulées	Plaques fibreuses							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			1		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Dégagement n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
162	A	Porte Dormant extérieur			C	ND		5,1	1	
164	A	Porte Dormant intérieur			C	ND		5,06	1	
166	A	Porte Ouvrant extérieur			C	ND		5,11	1	
168	A	Porte Ouvrant intérieur			C	ND		5,11	1	
154	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,09	1	
156	C	Fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,07	1	
160	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,1	1	
158	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,1	1	
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage
Nombre total d'unités de diagnostic			9		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Dégagement n°4 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
172	A	Porte Dormant extérieur			C	ND		6,09	1	
174	A	Porte Dormant intérieur			C	ND		6,21	1	
176	A	Porte Ouvrant extérieur			C	ND		6,41	1	
178	A	Porte Ouvrant intérieur			C	ND		6,1	1	
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage
170	Sol	Plancher		Parquet bois	C	ND		0,07	0	
171					MD	ND		0,07		
Nombre total d'unités de diagnostic			6		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : W.C. n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Faïence						exclus du repérage
180	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,07	1	
182	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,22	1	
	B	Mur	Plâtre	Faïence						exclus du repérage
184	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,22	1	
186	C	Fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,08	1	
190	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,07	1	
188	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,09	1	
	C	Mur	Plâtre	Faïence						exclus du repérage
192	C	Volets	Bois	Peinture	C	ND		0,45	0	
193					MD	ND		0,35		
	D	Mur	Plâtre	Faïence						exclus du repérage
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage
	Toutes zones	Plinthes	Plâtre	Carrelage						exclus du repérage
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Pièce n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
202	A	Porte Dormant extérieur			C	ND		6,07	1	
204	A	Porte Dormant intérieur			C	ND		6,43	1	
206	A	Porte Ouvrant extérieur			C	ND		6,07	1	
208	A	Porte Ouvrant intérieur			C	ND		6,06	1	
194	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,09	1	
196	C	Fenêtre Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,09	1	
198	C	Fenêtre Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,46	1	
200	C	Fenêtre Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,35	1	
	Plafond	Plafond	Dalles minérales							Exclus du repérage
Nombre total d'unités de diagnostic			9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°1 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
218	A	Porte	Dormant extérieur			C	ND		6,1	1	
220	A	Porte	Dormant intérieur			C	ND		6,1	1	
222	A	Porte	Ouvrant extérieur			C	ND		6,01	1	
224	A	Porte	Ouvrant intérieur			C	ND		6,28	1	
210	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,03	1	
212	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,07	1	
214	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,06	1	
216	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		5,1	1	
	Plafond	Plafond		Dalles minérales							Exclus du repérage
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°2 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
234	A	Porte	Dormant extérieur			C	ND		6,09	1	
236	A	Porte	Dormant intérieur			C	ND		6,13	1	
238	A	Porte	Ouvrant extérieur			C	ND		6,07	1	
240	A	Porte	Ouvrant intérieur			C	ND		6,11	1	
226	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,07	1	
228	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,23	1	
230	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,07	1	
232	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	ND		6,44	1	
	Plafond	Plafond		Dalles minérales							Exclus du repérage
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Trémis Escalier (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
307	A	Garde-corps		Métal	Peinture	C	ND		6,1	1	
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES

Néant

Le présent document constitue un suivi de l'état de conservation des éléments plombés signalés dans le rapport n° _____, cependant il ne le remplace en rien

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : Oui Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

10 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



WI.CERT CERTIFICATION DE COMPETENCES

«Version 06»

Décerné à : **RAYMOND Franck**

Sous le numéro : **C2021-SE05-024**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	Du 17/09/2021 Au 16/09/2028
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	Du 17/09/2021 Au 16/09/2028
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 28/06/2021 Au 27/06/2028
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 28/06/2021 Au 27/06/2028
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 28/06/2021 Au 27/06/2028
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 28/06/2021 Au 27/06/2028
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	Du 17/09/2021 Au 27/06/2028
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	Du 28/06/2021 Au 27/06/2028
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis;

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 25 mars 2019.

Délivré à Thionville, le 17/09/2021

Par WI.CERT

Responsable de certification



Wi.Cert - 16, rue Villars- 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-competes.com
SARL au capital de 7500 Euros - RCS de Thionville - Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 82885893600010

ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB



Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Traduction du document ThermoFisher Scientific du 1er mars 2011 signé par Dr. Björn Klauw

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Niton

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Thermo Scientific Niton pourvus d'une source isotopique Cd-109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants : Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est déterminée par l'activité résiduelle minimale pour une durée d'analyse utile avec des ratios signal/bruit statistiquement acceptables, soit **75 MBq**.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **1480 MBq** cette valeur limite est atteinte après **64 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 75 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Ces durées d'utilisation maximales de 36 (source 370 MBq) et 64 mois (source 1480 MBq) avant un inévitable remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Si l'on considère une analyse réalisée avec un analyseur Niton sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb nous statuons que :

Pendant cette durée l'appareil garantit que 95 % des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : [valeur cible - 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²].

Au-delà des durées limites mentionnées précédemment (soit 36 ou 64 mois selon l'activité initiale de la source) nous ne pouvons garantir que l'analyse définie ci-dessus puisse être réalisée avec une erreur inférieure à ±0,1 mg/cm² dans un intervalle de confiance de 95% (2σ).

Nom de la société : WEGROUP

Modèle de l'analyseur :	XLP
Numéro de série analyseur :	91691
Numéro de série de la source :	V4-272
Activité de la source (Mbc) :	850
Date d'origine de la source :	01/11/2022
Date de fin de validité de la source :	01/04/2027



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.



Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques



The world leader
in serving science

Niton Europe GmbH - Joseph-Dollinger-Bogen 9 - 80807 München - Germany

01.03.2011

Maximum Usage Time for Cd-109 Sources in Thermo Scientific Niton XRF Analyzers

To Whom It May Concern

With regard to the instrument performance of Cd-109 isotope source based handheld Thermo Scientific Niton XRF analyzers designed for lead-in-paint applications we state the following:

Based on the established physical half-life of Cd-109 of 462.6 days, the maximum use for a Cd-109 source is determined by the minimum remaining activity for a useful analysis time with statistically acceptable signal-to-noise ratios, which is 75 MBq.

- For an analyzer with a Cd-109 source with an initial activity of **370 MBq** this limit is reached after **36 months**.
- For an analyzer with a Cd-109 source with an initial activity of **1480 MBq** this limit is reached after **64 months**.

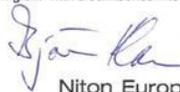
These limits are independent of the actual use of the instrument. The clock for the decay of the source starts with the assembly of the source. With the decay of the source the actual analysis time necessary to acquire meaningful analytical data increases at least proportionally. Towards the end of the life for the source the signal-to-noise ration decreases even further because the electronic noise sources become more dominant. At an activity below 75 MBq the required analysis times increase to levels which render the instrument impractical for the application. At very low activities also other sources of error diminish the precision and accuracy of the results.

The stated maximum usage times of 36 (370 MBq source) and 64 months (1480 MBq source) prior to the inevitable resourcing are simply based on physical constants and laws. Past those usage periods the units become practically useless within only few weeks. The maximum re-sourcing intervals should therefore be scheduled to not exceed those maximum periods to ensure the optimum duty cycle within proper performance characteristics the analyzer.

Assuming that an analysis is performed with a Niton analyzer on a sample containing 1 mg/cm² of lead, we state the following:

Beyond the time limits stated above (i.e. : 36 months or 64 months depending on the initial activity of the source), we cannot guarantee that the analysis described above can be performed with an error smaller than +/- 0.1 mg/cm² with a confidence interval of 95% (2σ).

Sincerely



Dr. Björn Klau
General Manager
Director Technical Support and Applications
Radiation Safety Officer

Niton Europe GmbH
Joseph-Dollinger-Bogen 9 - D-80807 München
Tel. +49-89-36 81 38 30 - Fax +49-89-36 81 38 33
E-mail: europe@niton.com

Niton Europe GmbH
Joseph-Dollinger-Bogen 9
80807 München
Germany
Tel. +49 (0)89-36 81 38-0
Fax +49 (0)89-36 81 38-33
Email niton.eu@thermofisher.com

Bankverbindung
Commerzbank AG
Kto-Nr. 8218000
BLZ 763 400 61
IBAN DE 58 7634 0001 0021 8000 00
SWIFT COBAGE333

Geschäftsführer:
Dr. Olaf Heupf, Dr. Björn Klau
James R.E. Coley, Pieter van der Zande
Amtsgericht München HRB 129790
Ust-ID-Nr.: DE 205 312 303

www.thermofisher.com



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : https://www.physitek.fr



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.